

Zeitschrift: L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages
Band: 1 (1907-1908)
Heft: 5
Rubrik: Chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cialisation des moyens de production, de l'organisation de la production par les producteurs eux-mêmes.

Voici l'occasion de réaliser un point, un tout petit point de ce programme.

Sans doute, la chose paraît difficile. Mais nous savons que les actes exigent bien autrement d'énergie que les paroles. Cela doit-il nous faire reculer?

Jamais de la vie.

Le moment est venu d'agir. Nous montrerons à un fabricant récalcitrant que nous sommes capables de lui tenir tête. Et nous saurons faire le nécessaire pour cela — tous et toutes.

MARGUERITE FAAS.

La résignation est le courage des lâches.

Paul MARGUERITE.

CHEZ NOUS

Chez les faiseuses d'aiguilles (La Chaux-de-Fonds). — Lorsque, à la formation du syndicat, les patrons virent que, malgré tous leurs efforts de répression, le nombre des ouvrières syndiquées augmentait toujours, la plupart d'entre eux firent mine de s'en réjouir. Dans une entrevue qui eut lieu l'année dernière, un de ceux-ci, grand causeur, félicita les ouvrières de leur persévérance. Il voyait, par l'organisation des ouvrières, la nécessité, pour les patrons, d'en faire de même. Il comptait que celles-ci feraient pression sur les fabricants ne faisant pas partie de l'association des patrons.

« C'est seulement en nous secondant mutuellement, disait-il, que nous arriverons à de bons résultats! »

Il reconnaissait, ainsi que ses collègues, que les salaires étaient bien bas; qu'on ferait tout ce qui serait possible pour améliorer le sort du personnel.

Mais ces belles promesses n'empêchèrent nullement cet oiseau de proie d'annoncer le lendemain, dans son atelier, que toute ouvrière faisant partie du syndicat serait renvoyée immédiatement. Devant la fourberie de ce cynique personnage, les ouvrières syndiquées de cette fabrique décidèrent de payer leurs cotisations en cachette (ô liberté!) et de ne pas parler du syndicat dans la fabrique. Le truc a réussi, et, aujourd'hui, dans ce bague, la majorité des ouvrières sont syndiquées.

Prétextes patronaux. — Les fabricants avaient aussi déclaré que, lorsque les faiseuses d'aiguilles de Bienne et de Fleurier seraient organisées, ils seraient tout disposés à entrer en pourparlers avec le syndicat pour une augmentation des salaires.

Nous nous sommes mises à l'œuvre et, lorsque les faiseuses d'aiguilles de ces deux localités furent syndiquées, nous avons présenté une convention à Messieurs les patrons. Ce prétexte, car c'en était un, étant tourné, il fallait en trouver un autre. Avec de la bonne volonté, on en trouve toujours. Ces affameurs s'en prirent à notre président, qui nous avait si bien aidé

à constituer notre syndicat, mais qui ne fait pas partie de notre corporation. Les patrons déclarèrent qu'un peintre en bâtiment ne saurait discuter les questions techniques du métier des aiguilles.

L'Union ouvrière, pour leur enlever encore ce prétexte, promit de faire remplacer l'homme qui incommodait si fort le patron. Nous, ouvrières, qui savons à quoi nous en tenir, nous avons confirmé à son poste notre zélé président. Il y serait encore s'il n'avait donné lui-même sa démission. Nous en étions toutes touchées, et en même temps révoltées.

Messieurs les patrons n'auront donc plus le cauchemar de voir un ouvrier peintre défendre les ouvrières faiseuses d'aiguilles. Les ouvriers mécaniciens travaillant dans les fabriques d'aiguilles se sont enfin joints à nous, leurs sœurs de travail, et nous aident à gérer nos affaires.

Quel prétexte vont inventer nos maîtres, à présent?

Les ouvrières teinturières des maisons de teinture et lavage chimique de La Chaux-de-Fonds se sont toutes groupées en syndicat et se sont fait admettre dans la Fédération suisse des ouvriers du textile (siège central à Bâle). Il y a quelques semaines, elles se sont mises en grève pour obtenir de leurs maîtres une augmentation de salaire et une diminution de la durée de leur journée. Les camarades mécaniciens, également en grève, leur aidèrent à convaincre les quelques inconscientes qui continuaient à travailler. L'Union ouvrière locale, d'entente avec les teinturières, menaça du boycott les maisons Bayer et Röthlisberger, Humpert et Moritz. De son côté, la Fédération suisse du textile organisa des réunions pour syndiquer les teinturières dans les succursales de ces maisons, notamment à Bâle, où Bayer et Röthlisberger ont leur plus grande teinturerie. Au bout de deux jours, les grévistes obtinrent satisfaction.

Par contrat, ces trois maisons ont été obligées d'introduire la journée de dix heures, de payer 50 p. 100 de surcharge pour les heures supplémentaires, de reconnaître le syndicat et de ne renvoyer personne pour motif de grève.

Voilà donc les teinturières de La Chaux-de-Fonds victorieuses.

Et maintenant, si nous voulons faire respecter les contrats, il faut au plus vite organiser le personnel des succursales de Bayer et Röthlisberger, à Berne, Bâle, Genève et au Locle, et de Moritz au Locle, à Saint-Imier et à Bienne.

A la besogne, camarades de toutes ces localités!

Dans une fabrique de cartonnages. — J'ai lu dans le dernier numéro de *L'Exploitee* l'article sur les bagnes du Landeron. Et voyant que des camarades ouvrières vivent au Landeron — ce que je ne savais pas auparavant — je crois qu'il serait lâche de se taire plus longtemps sur la situation des ouvrières de notre M. Veuve.

Les ouvrières, en entrant, n'ont qu'un pauvre misérable franc par jour et elles doivent rester avec cette paye pendant trois ou quatre mois; ensuite on les augmente de vingt centimes, de sorte qu'au bout d'un

an ou deux elles peuvent arriver à avoir (non pas à gagner, car il n'y a que le patron), jusqu'à deux francs par jour. Après, il n'y a plus d'augmentation.

Pauvres mères de famille, que pouvez-vous faire avec deux francs par jour ? Le samedi, vous faites encore deux heures en moins et elles vous sont retenues. Déduisons encore les amendes qu'on vous administre pour être arrivées en retard — et alors il ne vous reste pas grand'chose de votre salaire, pour vous soutenir et vous donner le courage de travailler aussi fort qu'il faut le faire dans cette maison, où le patron est sans cesse près de ses esclaves comme un dompteur près de ses fauves.

Mais peut-être le loup pourra-t-il entrer parmi vos moutons, monsieur Veuve, et leur montrer le droit chemin à suivre. Monsieur le patron, il y a quelques années, vous n'étiez pas si fier. En ce temps-là, vous étiez, vous aussi, commandé par un maître, comme toute la bande d'exploiteurs du Landeron qui regardent leurs exploités avec tant de mépris, leur défendant de propager le socialisme tant à l'atelier qu'au dehors. S'ils ont vent de quelque propagande faite par un de leurs esclaves, ils se gênent peu pour le mettre à la porte.

Faites attention, Crésus, vous avez quelques boucs parmi vos moutons — il s'en trouvera même qui n'auront pas peur de mourir de faim.

Une ancienne cartonnière.

Moutier est une petite ville de la libre Helvétie. Ces jours-ci, des camarades organisés ont été arrêtés pour avoir distribué des circulaires, et le syndicat a vu confisquer ses ustensiles d'administration parce que le grand patron le désirait et que le préfet « ne permet pas de grèves dans son district ».

Finalement, pour compléter l'image de la Russie, le préfet *Romy* fit convoquer les pompiers pour maintenir une paix qu'à l'exception du patron, personne n'avait troublée. Comme ils n'avaient rien à faire, je les ai vus, stationnés à la préfecture, s'amuser à asperger d'eau les enfants de l'école.

D'autres pompiers se roulaient dans l'herbe, buvaient et s'amusaient.

Il faudra pourtant les indemniser pour leurs vacances. On les payera avec le produit des impôts, n'est-ce pas ? des impôts de ceux contre lesquels ils ont été appelés et dont ils ont arrosé les enfants.

Que c'est stupide tout cela ! *Une mère.*

A la fabrique d'ébauches du Landeron, l'ouvrage va bien mal ; les ouvrières sont pour ainsi dire sans travail, plusieurs ont déjà quitté la fabrique malgré les promesses mielleuses du patron.

C'est une bien drôle d'organisation qu'il y a dans cette maison ! Gare si les esclaves parlent de se syndiquer ! Il a vite fait de les expédier, tout en trouvant un motif quelconque à ces renvois arbitraires.

Du reste, il n'est pas bête, notre patron. Il tient un magasin de consommation où ses ouvriers doivent se servir. Au dire du patron, les bénéfices de ce magasin reviennent à la caisse de secours. Il doit en

avoir de ces malades à soulager, car les bénéfices doivent être gros au prix qu'est sa marchandise !

Ajoutons à ces bénéfices les 20 cent. de cotisation que, chaque quinzaine, vous retenez à chaque ouvrier — et les amendes que vous infligez — ça doit faire une jolie somme.

C'est un vrai prince de sa race, qui se donne l'air de faire le bien pour mieux amasser dans son coffre-fort.

Mais qu'il prenne garde ! Ses ouvrières aussi se réveilleront du long sommeil dans lequel il les a plongées, et alors elles feront se dissiper le cauchemar qui les étouffe.

*Une horlogère
qui n'a pas froid aux yeux.*

Extrait de la lettre d'une mère : « ...Dimanche matin, ma petite est morte après de cruelles souffrances. Je n'ai pu vous le faire savoir plus tôt, car ma douleur était trop grande et j'oubliais tout, excepté cette seule chose : qu'étant de pauvres ouvriers, nous n'avons pu la sauver, tandis que nos exploités, eux, auraient forcé la science, s'il s'était agi de sauver un de leurs enfants.

Finalement, c'est presque une consolation que de se dire : notre chère petite est bien plus heureuse que nous : car elle ne sera pas soumise aux ordres des bourgeois. »

Voltaire à Mme Du Deffand, sept. 1768 : « Ce n'est pas assez de haïr le mauvais goût, il faut détester les hypocrites et les persécuteurs, il faut les rendre odieux et en purger la terre. Vous ne détestez pas assez ces monstres-là. »

Chez les ouvriers à domicile

Simple employée de comptoir, j'ai parfois l'occasion de me rendre chez les ouvriers travaillant à domicile. C'est une mission assez pénible pour celui qui sait voir et veut réfléchir, mais que j'accomplis de grand cœur ; j'aime à fraterniser dans des entretiens pleins de mutuelle confiance avec les travailleurs ; j'aime leur franchise, leur bonté naturelle, mais plus encore je loue leur courage, leur persévérance.

C'est, ici, le père dans l'attitude pénible du travail, les manches de sa longue blouse retroussées, les bras enguirlandés de grosses veines sinueuses que l'effort continu a mis en relief sur la peau décharnée et meurtrie, le torse appuyé contre l'établi dissimule la tête penchée sur l'outil, qui fonctionne en une fiévreuse activité, la figure encadrée d'une barbe grisonnante aux fils argentés, les yeux renfoncés qui s'animent parfois d'un éclair passager à l'évocation des lendemains dont les espérances malheureusement sont toujours déçues. A côté, sur le bord d'un grabat sans couvertures, la mère allaite un enfant dont les lèvres mutines et roses lui sèchent la poitrine, pauvre poitrine qui n'a bientôt plus rien à donner au dernier de la grande couvée. Par terre, sur le plancher vermoulu aux nombreux écueils,

se traînent miséreux des mioches à peine débarbouillés, de tous les âges, de toutes les grandeurs et qui témoignent d'une féconde ascendance, des plus petits s'ajoutant toujours aux plus grands et se succédant à intervalles réguliers dans la hiérarchie ininterrompue des naissances. Toutes ces petites têtes remuent, s'agitent, crient ou pleurent; on dirait qu'elles veulent hâter à l'envi la débâcle qui les éparpillera dans le flot houleux des masses.

Et au tableau déjà bien lugubre de cette famille prolétarienne s'ajoute le spectacle morose du logis en soupente où l'air ne pénètre que par l'entrebâillement d'une croisée aux vitres disloquées et sales, où la lumière atténuée par l'ombre silencieuse des grandes maisons n'arrive, indécise et blafarde, que timidement. Rien qui s'harmonise et qui plaise dans ce milieu, si ce n'est les nobles silhouettes de ces esclaves modernes, le père bientôt vaincu, la mère, véritable héroïne et les enfants, petites églantines aux pétales fragiles et éphémères que la brise emportera bientôt.

La misère, la souffrance, l'incertitude et la mort, voilà, au mépris de toutes les institutions, de toutes les libertés, de toutes les religions le lot des populations esclaves.

* * *

Mais qu'entendons-nous de tous côtés? Qu'est-ce donc que cette rumeur vague mais sonore qui monte du plus profond des foules et dont les échos parviennent aux oreilles des plus indifférents?

Les malheureux prendraient-ils conscience d'eux-mêmes et leur regard se porterait-il vers la cité nouvelle que nous entrevoyons dans l'aube d'un horizon encore vague mais qui s'affirmera?

Oui, il me semble distinguer bien nettement que les cerveaux s'émancipent et que les âmes se révoltent!

Vive la révolte contre tout ce qui est injuste, méchant et laid!

Vive la cité nouvelle — la république économique et internationale.

Questions administratives

Les numéros portant le P rouge sont la quittance pour l'abonnement du journal payé pour toute l'année.

Aux adresses ne portant pas le P rouge, les remboursements postaux (1 fr. 15) seront envoyés ces jours-ci et nous espérons que ces abonnés voudront bien les payer. Toutefois les abonnés des villes de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Vevey ne recevront pas de remboursement, les encaisseurs venant prendre le franc à domicile des abonnés.

Au cas où des erreurs seraient arrivées, nous prions nos abonnés de réclamer tout de suite.

Le numéro 3 est épuisé. Une quantité de nouveaux abonnés désirent recevoir les numéros déjà parus. Que les camarades qui peuvent nous envoyer des exemplaires du numéro 3 le fassent. Merci d'avance.

L'Administration de l'« Exploitée ».

AU DEHORS

Le travail à domicile en Belgique. — Une enquête ouverte par la Fédération des Unions professionnelles d'Anvers au sujet des salaires des ouvrières travaillant en chambre pour les magasins de confection a révélé que ces malheureuses touchait un salaire de 10 centimes par heure en moyenne.

Voici un aperçu de quelques prix de travail :

On paie, pour des chemises et pour des cache-corsets, de 8 à 10 centimes; pour des jupons, de 9 à 10 centimes; pour des taies d'oreiller, 8 centimes; pour des blouses, 8 centimes. Et il faut que les ouvrières aient leur propre machine à coudre et fournissent le fil; De plus, elles sont toujours exposées à recommencer, pour rien, un travail refusé.

Le truck-système est pratiqué sur une grande échelle : on paie une bonne partie du salaire en nature et on oblige les ouvrières à prendre leurs fournitures dans la maison.

DANS LES ORGANISATIONS

Ouvrières sur cadrans.

LA CHAUX-DE-FONDS :

Le comité se voit dans l'obligation de suspendre les droits de syndiquée à Mlle Jeanne Gyger, celle-ci ayant quitté la section sans se mettre en règle avec la caisse.

Une de nos camarades, syndiquée depuis la fondation de notre syndicat, est malade depuis un certain temps; elle est veuve et doit élever plusieurs jeunes enfants.

Dans sa dernière assemblée, le comité a décidé de faire passer chez les membres, par les dizenières, une liste de souscription dont le montant servira à parer aux premières dépenses pour le rétablissement de notre camarade et à élever dignement ses enfants sans passer par l'assistance.

Nous servons à enrichir nos patrons et ceux-ci n'ont pas l'habitude de donner quoi que ce soit à leurs ouvriers ou ouvrières malades. C'est donc à nous à faire notre devoir.

LE COMITÉ.

Appel à la solidarité.

Camarades,

Les cigares Vautier frères (Yverdon et Grandson) sont boycottés.

Ne les achetez nulle part!

Ne permettez pas qu'on vende ces produits dans vos magasins, les sociétés coopératives de consommation.

Demandez les cigares **Helvétia**, de la coopérative de production qui occupe les grévistes.

Camarades,

Si vous voulez débarrasser du patronat vos camarades cigarières d'Yverdon, faites votre possible pour que nous trouvions l'argent nécessaire jusqu'au 1^{er} janvier 1908.

Proposez à vos organisations de placer leur argent dans la coopérative de production de cigares « Helvétia », Menziken-Burg, soit en prenant des parts (de 10 fr. pour les membres individuels, de 20 fr. pour les membres collectifs), soit en souscrivant des obligations de 50 ou 100 fr. portant intérêt au 4 p. 100. — La rédaction tient à disposition les formulaires de parts et d'obligations.

Lausanne (Etraz 23). — Imprimerie des Unions ouvrières, à base communiste.